

Rapport annuel 2022



TSM Compagnie d'Assuranc société coopérative	ees,	
Rapport annuel 2022		



Sommaire

MOT DE LA DIRECTION	02
COMMENTAIRES SUR LES COMPTES	04-07
BILAN AU 31 DÉCEMBRE	08
COMPTE DE RÉSULTAT	09
TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE	10
INFORMATIONS DÉTAILLÉES RELATIVES AUX COMPTES	11-14
CONSTATATIONS CONCERNANT LA COMPTABILITÉ	15-17
RAPPORT DE RÉVISION	18-19
ORGANES	20

Mot de la direction

La gestion du risque constitue le cœur du métier des assureurs. C'est une affirmation banale. Elle a pourtant été plus que jamais au centre de l'action de TSM Compagnie d'Assurances en 2022.

Alors que la crise sanitaire s'éloignait des grands titres de l'actualité, l'invasion russe en Ukraine a pris le relais en générant une onde de choc planétaire. L'économie mondiale, déjà ébranlée par deux années de pandémie, a subi de plein fouet ce nouvel assaut. Les conséquences ne se sont pas fait attendre: les prix de l'énergie et des matières premières se sont envolés. Quant aux marchés financiers, ils n'ont pas tenu leurs promesses face à cette agitation. L'inflation est donc entrée par effraction dans le quotidien de la population et des entreprises.

Le secteur de l'horlogerie, client historique de TSM, a fait fi de ce contexte général plutôt morose en affichant des records pour ses exportations. La Compagnie d'Assurances a, bien sûr, bénéficié de cette embellie inespérée. Mais la reprise des transports a un corollaire – si pointe la malchance – auquel un assureur ne peut se soustraire : la sinistralité. Elle fut, en 2022, plus importante que durant les derniers exercices.

Cela n'empêche toutefois pas TSM d'afficher un résultat positif. Il est l'expression tant d'une volonté que d'une action : d'une part conserver à la coopérative qu'elle est l'indépendance, principe rivé à son ADN, et, d'autre part, poursuivre une conduite stratégique claire et une gestion affûtée, en mariant une connaissance fine des marchés et une prise de risques contrôlée à une prudence qui sied au large spectre des situations rencontrées.

Le conseil d'administration et la direction de TSM sont pleinement conscients des enjeux actuels. Il est évident que l'avenir requiert de multiples capacités d'adaptation. C'est tant avec vigueur qu'avec rigueur, que la Compagnie d'Assurances les mobilise. L'efficacité dans tous les actes professionnels en fait pleinement partie. La vigilance aussi, qui est indispensable en ces temps exigeants.

Mais des marchés en pleine et rapide mutation surgissent parfois des opportunités qu'une perspicacité et une clairvoyance doivent permettre de saisir. Cette agilité, cette intelligence du terrain, TSM les entretient et s'attache à les transformer en succès.

Dans cet environnement mouvementé, il est cependant une valeur et un engagement auxquels TSM refuse de déroger : sa relation privilégiée avec les entreprises et les sociétaires, dont elle souhaite voir le cercle s'élargir à l'avenir. A l'heure où l'humain disparaît trop souvent derrière un écran, la Compagnie d'Assurances renouvelle son attachement à sa clientèle fidèle. C'est bel et bien pour elle que TSM agit et qu'elle élabore de nouvelles réponses. Ce fut ainsi au cours de son histoire centenaire, c'est ainsi aujourd'hui, et ce sera encore le cas demain !

Martin Geser



Commentaires sur les comptes

Primes

L'ENCAISSEMENT DE PRIMES EN 2022 ATTEINT CHF 38,18 MILLIONS.

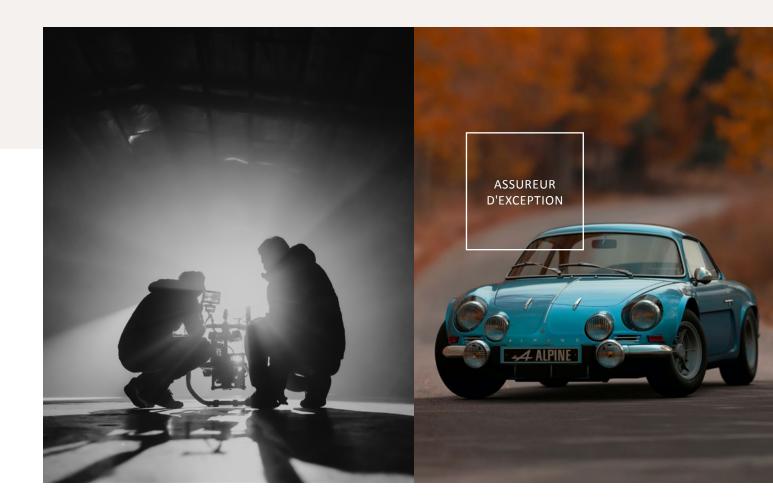
L'évolution de l'encaissement de primes affiche une franche progression avec une augmentation de 33 % en 2022.

Le second semestre de l'année 2021 avait été celui de la sortie de la crise sanitaire causée par le Covid-19. Il est réjouissant de constater que les espoirs de reprise d'alors se sont concrétisés en 2022.

Les performances enregistrées ont varié selon les branches :

- » **Transport** Il est vrai que la branche principale de TSM compte bon nombre de sociétés du secteur horloger, aussi bien des marques de montres que des fournisseurs ou des sous-traitants.
 - C'est donc naturellement que TSM a vu l'encaissement de primes évoluer favorablement du fait de l'élévation du niveau d'affaires de sa clientèle historique. En complément, l'acquisition de nouvelles affaires intéressantes a renforcé ce phénomène conjoncturel.
- » **Assistance** La crise sanitaire du Covid-19 avait frappé la branche de plein fouet avec sa très forte réduction des voyages d'affaires.
 - Force est de constater qu'un rebond a eu lieu en 2022 avec une nette hausse de l'encaissement de primes. Cette bonne performance est cependant à mettre en perspective avec les objectifs fixés, il y a en effet encore du chemin à parcourir pour les atteindre. Indéniablement, l'assiduité du travail de prospection devra être maintenue.
- » **Automobile** La branche poursuit sa bonne progression, tant avec les véhicules de collection qu'avec les véhicules modernes.
 - La souscription digitale de ces derniers se fait en masse via la plateforme internet « AutoMate ». Par conséquent, l'évolution importante de ce portefeuille se maintient au fil des années.
 - La progression générée par les véhicules de collection reste moins marquée, cela est dû à la nature même de ces véhicules d'exception. Mais même dans une mesure moindre, le produit « Classic Wheels » se comporte très bien.
- » **Risques spéciaux** A l'image de l'Assistance, cette branche a elle aussi souffert plus que de mesure de la crise sanitaire du Covid-19, la non tenue d'événements en a en effet été une autre caractéristique.
 - La reprise a donc été là aussi marquée avec une belle progression de l'encaissement de primes. Il faudra également maintenir l'effort tant les effets de la crise ont été intenses.
 - A noter un beau succès avec la signature en 2021 d'un contrat cadre intéressant qui a déployé ses effets positifs pour la première fois sur une année complète en 2022.
- » **Cautionnement** Les maîtres mots de cette branche sont, et resteront plus que jamais : politique prudente et souscription soignée.
 - Bien que cette branche soit la moins importante en termes d'encaissement de primes, elle présente des indicateurs positifs. Ce bon résultat est notamment obtenu grâce à la capacité de TSM à répondre aux besoins de ses clients avec des solutions spécifiques et souvent innovantes.
 - A relever toutefois que, la situation internationale globale étant préoccupante sur plusieurs plans, un surcroît de prudence dans la souscription a été décidé à l'automne.

Enfin, quant aux partenariats de TSM avec La Mobilière, Vaudoise Assurances et Generali, ils sont toujours actifs à la satisfaction de chaque partie.



Sinistres

LES INDEMNITÉS VERSÉES EN 2022 ATTEIGNENT CHF 14.79 MILLIONS.

L'année dernière, ce commentaire débutait avec le dicton disant que les années se suivent mais ne se ressemblent pas. Le moins que l'on puisse dire est que l'année 2022 lui donne raison. En effet, après une année 2021 clémente en sortie de crise sanitaire du Covid-19, 2022 enregistre une sinistralité en hausse de 75 %.

En Transport, le nombre de sinistres n'a pas été anormalement élevé, mais certains d'entre eux étaient d'un montant important. Puisque le problème n'est pas la fréquence, ce phénomène ne devrait pas s'inscrire dans la durée. A relever toutefois que, bien que ce niveau de sinistralité ne soit pas habituel pour TSM, il reste dans les normes du marché.

La branche Automobile a dégagé une mauvaise sinistralité, comme c'était déjà le cas en 2021. Il y a certes eu quelques épisodes de grêle, mais ce n'est pas la cause principale. La forte progression du portefeuille obtenue via la plateforme internet de souscription « AutoMate » ne présente pas un niveau de sinistralité satisfaisant. Ce constat est usuel à ce stade du développement du portefeuille, il sera donc procédé aux ajustements qui s'imposent. Parallèlement, un travail de fond a été mené durant l'année en vue d'aboutir à un nouveau partenariat qui déploiera des effets positifs tant sur le niveau d'affaires que sur la sinistralité.

Pour le reste, les autres branches ont enregistré un niveau de sinistralité similaire à 2021.



Frais d'acquisition et de gestion

La hausse importante de l'encaissement de primes conduit inévitablement à l'augmentation des frais d'acquisition, dont une partie de la rémunération de l'équipe commerciale et les commissions des courtiers font partie.

Pour le reste, les frais de gestion ont été contenus, ne présentant qu'une faible augmentation. Leur valeur relative ramenée à l'encaissement de primes est par conséquent en diminution. Ils incluent toujours des coûts de mise en conformité importants, ainsi que les frais de modernisation de nos logiciels RH/Finances et de développement de l'applicatif central de toute la gestion d'assurance.

Revenus des capitaux

Les produits des placements se montent à un total de CHF 2.41 millions, il est à relever que :

- » Les revenus directs et les plus-values réalisées se montent à CHF 1.53 million, alors que les plus-values latentes atteignent CHF 0.88 million.
- » Les revenus directs incluent la location à des tiers d'une partie de l'immeuble occupé par le siège de TSM. L'état locatif conserve un potentiel de rendement supplémentaire du fait qu'il est mis du soin à sélectionner des locataires sensibles au haut niveau de finition des locaux.

Les charges financières et les frais de gestion des placements se montent à un total de CHF 2.61 millions. Ce poste comprend une part plus importante qu'à l'accoutumée de moins-values latentes du fait de l'instabilité des marchés financiers constatée en 2022. Les frais de gestion des placements sont eux restés stables.

Le résultat des placements de CHF 203'084 est par conséquent négatif.

Résultat

Malgré le niveau de sinistralité inhabituel, TSM a dégagé un résultat technique positif de CHF 1.14 million. Après amortissements et impôts, le résultat net est un bénéfice de CHF 786'207, contre CHF 551'423 en 2021.

Proposition de répartition du bénéfice

Le bénéfice disponible se présente comme suit :

Bénéfice au bilan	CHF	1'770'741
Bénéfice reporté	CHF	984'534
Bénéfice d'exercice	CHF	786'207

Lors de sa séance du 23 mars 2023, le conseil d'administration a décidé de proposer la répartition du bénéfice suivante :

Report au nouvel exercice	CHF	1'770'741
Bénéfice au bilan	CHF	1'770'741

Frédéric Juillerat

Bilan au 31 décembre

(avant répartition)

		2022	2021
	Annexe	CHF	CHF
Actif			
Biens immobiliers		12'382'000	12'567'000
Participations	1	2'325'000	2'250'000
Titres à revenu fixe		14'366'931	12'767'695
Hypothèques		1'215'467	1'215'467
Actions		1'857'338	1'867'034
Autres placements		5'373'173	7'112'579
Placements		37'519'909	37'779'775
Créances sur instruments financiers dérivés		143'960	122'770
Liquidités		16'644'583	6'398'904
Part des réassureurs dans les provisions techniques	4	10'268'681	7'273'535
Immobilisations corporelles		407'081	292'191
Créances nées d'opérations d'assurance	2, 7	4'226'569	2'487'913
Autres créances		1'206'789	807'287
Comptes de régularisation	3	78'542	114'525
Total des actifs		70'496'114	55'276'900
Passif			
Provisions techniques	4	24'954'506	20'090'352
Dettes liées à des instruments de taux	8	4'464'400	4'614'400
Dettes nées d'opérations d'assurance	5, 7	15'869'957	6'209'437
Autres passifs		593'475	728'176
Comptes de régularisation	6	843'035	650'000
Total des provisions et dettes externes		46'725'373	32'292'366
Capital de garantie		8'000'000	8'000'000
Réserve légale issue du bénéfice		4'000'000	4'000'000
Réserve facultative issue du bénéfice		10'000'000	10'000'000
Bénéfice au bilan		1'770'741	984'534
Total des fonds propres	9	23'770'741	22'984'534
Total des passifs		70'496'114	55'276'900

Compte de résultat (pour la période du 1er janvier au 31 décembre)

		2022	2021
	Annexe	CHF	CHF
Primes brutes		38'178'870	28'681'176
Primes brutes cédées aux réassureurs		-17'458'311	-14'043'225
Primes pour propre compte		20'720'558	14'637'951
Variation report de primes	10	-1'204'662	-642'648
Variation report de primes - part des réassureurs	10	-144'171	560'584
Variation report de primes pour propre compte	10	-1'348'834	-82'064
Primes acquises pour propre compte		19'371'725	14'555'887
Autres produits de l'activité d'assurance		344'710	220'293
Total des produits de l'activité technique d'assurance		19'716'435	14'776'179
Charges des sinistres : montants payés bruts		14'791'132	8'468'210
Charges des sinistres : montants payés, part des réassureurs		-10'269'241	-5'059'365
Charges des sinistres payés pour propre compte		4'521'892	3'408'845
Variation des provisions techniques	10	3'668'165	-2'224'514
Variation des provisions techniques : part des réassureurs	10	-3'139'317	1'615'824
Variation des provisions techniques pour propre compte	10	528'847	-608'690
Charge des sinistres pour propre compte		-5'050'739	-2'800'155
Frais d'acquisition et de gestion	11, 12, 13	15'135'147	14'335'480
Part des réassureurs aux frais d'aquisition et de gestion		-1'678'214	-1'892'332
Frais d'acquisition et de gestion pour propre compte		-13'456'933	-12'443'149
Autres charges techniques pour propre compte		-65'695	90'580
Total des charges de l'activité technique d'assurance		-18'573'368	-15'152'723
Résultat technique		1'143'067	-376'544
Produits des placements	14	2'409'804	2'865'263
Charges financières et frais de gestion des placements	15	-2'612'888	-989'379
Résultat des placements		-203'084	1'875'884
Autres produits financiers		11'518	1'529
Autres charges financières		-21'188	-802'170
Résultat opérationnel		930'312	698'699
Impôts directs		-144'106	-147'276
Résultat d'exercice		786'207	551'423

Tableau des flux de trésorerie

	2022	2021
	en milliers de	en milliers de
Résultat de l'exercice	CHF 786	CHF
	700	551
Amortissements corrections de valeurs sur	457	427
Valeurs immobilisations corporelles	157	137
Bénéfices et pertes réalisés sur les titres à revenu fixe	-140	-65
Bénéfices et pertes réalisés sur les actions	0	-745
Bénéfices et pertes réalisés sur les fonds de placement	-656	204
Bénéfices et pertes réalisés sur les autres placements	533	236
Amortissements sur immobilier	185	185
Corrections de valeurs sur participations	0	-1'000
Corrections de valeurs sur titres à revenu fixe	307	91
Corrections de valeurs sur les actions	10	0
Corrections de valeurs sur les fonds de placement	407	-353
Augmentation/diminution des		
Reports de primes	1'349	82
Provisions techniques	529	-609
Prélèvements participations aux exédents	-9	-85
Dotation provision participations aux exédents	0	2
Augmentation/diminution des actifs et passifs		
Augmentation/diminution de titres à revenu fixe	-1'766	-118
Augmentation/diminution de prêts hypothécaires	0	1'914
Augmentation/diminution d'actions	0	761
Augmentation/diminution de fonds de placement	1'989	-1'314
Augmentation/diminution de créances sur instruments financiers dérivés	-21	-123
Créances nées d'opérations d'assurance	-1'739	989
Autres actifs	-364	320
Dettes nées d'opérations d'assurance	9'661	70
Autres passifs	58	-213
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'exploitation	11'275	919
Achats d'immobilisations corporelles	-344	-134
Ventes d'immobilisations corporelles	72	93
Achat de participations à des entreprises associées	-75	0
Flux de trésorerie provenant de l'activité d'investissement	-347	-41
Amortissements de dettes financières	-150	-150
Flux de trésorerie provenant de l'activité de financement	-150	-150
Variation de la trésorerie	10'778	728
Liquidités au 1 ^{er} janvier	6'399	5'907
Pertes/bénéfices de change	-533	-236
Liquidités au 31 décembre	16'645	6'399
Variation de la trésorerie	10'778	728

Informations détaillées relatives aux comptes

1. Liste des participations

		Part du c en milliers	•	Voix e	n %
Participations	Siège	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Inno Cap Insurance Ltd	Guernsey	250.0	250.0	100.00	100.00
AutoMate Insurance AG	Zürich	85.2	80.2	68.16	64.16

2. Créances nées d'opérations d'assurance

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Créances sur les preneurs d'assurance	2'881	1'333
Créances sur les agents et intermédiaires	17	7
Créances sur les entreprises d'assurance	1'328	1'148
Total	4'227	2'488

3. Comptes de régularisation

Total	79	115
Autres actifs de régularisation	4	47
Intérêts courus sur les placements de capitaux	74	67
en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021

4. Provisions techniques

	Provisions to (brut	•	Part des réassureurs		Provisions techniques pour propre compte (nettes)	
en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021
Report de primes	4'826	3'622	2'497	2'641	2'330	981
Provision pour sinistres en cours	17'172	14'561	7'427	4'633	9'746	9'928
Autres provisions techniques	2'360	1'303	345	0	2'015	1'303
Provision pour parts d'excédents	596	604	0	0	596	604
Total	24'955	20'090	10'269	7'274	14'686	12'817

Informations détaillées relatives aux comptes

5. Dettes nées d'opérations d'assurance

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Dettes envers les preneurs d'assurance	13'286	2'205
Dettes envers les agents et intermédiaires	285	235
Dettes envers les entreprises d'assurance	2'299	3'770
Total	15'870	6'209

6. Comptes de régularisation

Total	843	650
Autres passifs de régularisation	843	650
Provision pour impôts	0	0
en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021

7. Créances et dettes envers des parties liées

	Tiers		Parties	liées	Total		
en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	
Créances nées d'opérations d'assurance	4'227	2'488	0	0	4'227	2'488	
Autres créances	359	449	848	358	1'207	807	
Dettes nées d'opérations d'assurance	-14'364	-2'972	-1'506	-3'237	-15'870	-6'209	
Autres passifs	-593	-704	0	-24	-593	-728	

(si positif, solde en faveur de TSM)

8. Dettes liées à des instruments de taux

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Dettes à moins de cinq ans	0	0
Dettes à plus de cinq ans	4'464	4'614
Total	4'464	4'614

9. Présentation de l'état des capitaux propres

en milliers de CHF	Capital de garantie	Réserve légale issue du bénéfice	Réserve facultative issue du bénéfice	Bénéfice reporté	Total
Capitaux propres au 01.01.2021	8'000	4'000	10'000	433	22'433
Résultat d'exercice 2021				551	551
Capitaux propres au 31.12.2021	8'000	4'000	10'000	985	22'985
Résultat d'exercice 2022				786	786
Capitaux propres au 31.12.2022	8'000	4'000	10'000	1'771	23'771

10. Variation des provisions techniques

	Provisions techniques (brutes)		Part des réa	ssureurs	Provisions techniques pour propre compte (nettes)		
en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	31.12.2022	31.12.2021	
Variation du report de primes	1'205	643	-144	561	1'349	82	
Variation des provisions techniques	3'668	-2'225	2'794	-1'616	874	-609	
Total	4'873	-1'582	2'650	-1'055	2'223	-527	

11. Honoraires versés à l'organe de révision

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Prestations en matière de révision	148	402
Autres prestations de services	0	0
Total	148	402

Les honoraires 2021 comprennent le rattrapage d'une insuffisance de provision provenant de l'exercice 2020.

12. Charges de personnel

en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021
Charges de personnel	8'227	7'803

13. Amortissement des immobilisations corporelles

Amortissement des immobilisations corporelles	157	137
en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021

14. Produits des placements

	Produits placem		Plus-value réalise		Plus-values	réalisées	Tota	ı
en milliers de CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Biens immobiliers	313	285	0	0	0	0	313	285
Participations	0	0	0	1'000	0	0	0	1'000
Titres à revenu fixe	180	176	434	0	163	75	777	251
Hypothèques	12	13	0	0	0	0	12	13
Actions	83	171	0	0	0	745	83	916
Autres placements	77	0	449	353	699	47	1'225	400
Total	665	645	883	1'353	862	868	2'410	2'865

La plus-value de CHF 1 Mio réalisée en 2021 sur Participations correspond à une dissolution de réserve latente.

Informations détaillées relatives aux comptes

15. Charges financières et frais de gestion des placements

	Charges des placements		Moins-values non réalisées provision dépréciation		Moins-values réalisées		Total	
en milliers de CHF	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021
Biens immobiliers	131	104	185	185	0	0	316	289
Participations	0	0	0	0	0	0	0	0
Titres à revenu fixe	60	53	741	91	23	10	823	155
Hypothèques	0	0	0	0	0	0	0	0
Actions	0	0	10	0	0	0	10	0
Autres placements	33	58	856	0	576	487	1'464	545
Total	223	216	1'792	277	598	497	2'613	989

16. Montant total des actifs mis en gage en garantie des propres dettes et actifs grevés d'une réserve de propriété

Gages immobiliers	5'000	5'000
en milliers de CHF	31.12.2022	31.12.2021

17. Dettes envers l'institution de prévoyance

Fondation BCV 2 ^{ème} pilier	(si positif, solde en faveur de TSM)	60	-130
en milliers de CHF		31.12.2022	31.12.2021

18. Emplois à plein temps

Durant l'exercice sous revue et l'exercice précédent, le nombre d'emplois à plein temps était inférieur à 100.

19. Évènement important

Avec l'intervention des réassureurs, c'est en 2022 que le dossier Covid-19 est arrivé à son dénouement. Rétrospectivement, le bilan financier de ce dossier fait état d'une constitution de réserves latentes à hauteur de CHF 2'001'342 durant les exercices 2020 et 2021, réserves intégralement dissoutes en 2022 par l'indemnisation du dernier réassureur.

Constatations concernant la comptabilité

Principes de présentation des comptes

Les comptes annuels ont été établis en conformité avec les dispositions sur la comptabilité commerciale du Code suisse des obligations (art. 957-963b CO, en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2013). En sus du Code suisse des obligations s'applique l'Ordonnance de l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA) sur la surveillance des entreprises d'assurance privées (art. 5-6a OS-FINMA, en vigueur depuis le 15 décembre 2015).

Méthodes d'évaluation et principes comptables retenus

Actions, fonds de placement, hedge funds

Les placements de cette catégorie sont portés au bilan à leur valeur d'acquisition. Pour le suivi de la gestion et les éventuels besoins d'ajustement de valeur, des mises à jour mensuelles des cours boursiers sont effectuées. La plus-value latente issue de la différence entre la valeur boursière et la valeur comptable n'est pas comptabilisée.

Obligations et lettres de gage

En dérogation partielle aux instructions de la FINMA, les titres à revenu fixe sont évalués de la manière suivante :

- » Lors d'achat à un cours dépassant le nominal, l'agio ainsi que les frais d'acquisition sont immédiatement amortis. De cette manière, le titre est immédiatement évalué à sa valeur de remboursement.
- » Lors d'achat à un cours inférieur au nominal, le prix de revient d'achat est retenu comme valeur comptable, un bénéfice est donc dégagé uniquement lors du remboursement du titre.

Avec cette méthode d'évaluation prudente, les titres à revenu fixe sont évalués en-dessous ou au plus à leur valeur de remboursement. De plus, la sélection opérée au niveau de la qualité de la solvabilité des débiteurs (rating) est également privilégiée.

Hypothèques

Seuls des prêts hypothécaires en 1^{er} rang sont accordés. Les valeurs comptables correspondent aux soldes dus par les débiteurs.

Immeubles

Au 31 décembre 2022, la société est propriétaire de bâtiments sis aux lieux suivants :

Cernier

» Bois Noir 6: Immeuble locatif de 12 appartements

La Chaux-de-Fonds:

- » Rue Jaquet-Droz 41: immeuble locatif et administratif
- » Rue Jaquet-Droz 43/43b (siège de la société) : immeuble locatif et administratif
- » Rue des Musées 44 : immeuble abritant une salle polyvalente

Constatations concernant la comptabilité

Réserves techniques

Le calcul des provisions techniques de TSM est régi par le plan d'exploitation approuvé par la FINMA le 7 janvier 2021, ainsi que par le règlement sur les provisions techniques approuvé par le conseil d'administration le 10 décembre 2020 et par la FINMA le 7 janvier 2021.

Report de primes

La part de primes imputable à la période suivant le jour de référence est calculée, pour chaque prime, selon la méthode prorata temporis. Dans un souci de prudence et de simplification, et à l'exception de l'assurance automobile standard, il n'est pas tenu compte du report de primes à charge des réassureurs.

Sinistres à régler

RÉSERVES POUR SINISTRES EN SUSPENS

Les réserves de sinistres sont évaluées à leurs coûts de liquidation supposés et font l'objet d'un inventaire permanent. Les indemnités à verser aux assurés ainsi que tous les frais externes attendus (avocats, experts, commissaires d'avarie...) sont réservés.

La réassurance est appliquée, selon la couverture des traités, sur chaque sinistre en suspens.

IBNR - INCURRED BUT NOT YET REPORTED (RÉSERVES DE SINISTRES)

Des provisions pour sinistres survenus avant le jour de référence et non encore annoncés à cette date (Incurred But Not yet Reported, IBNR) sont constituées. Elles sont évaluées sur la base des estimations conditionnellement sans biais de l'espérance mathématique conditionnelle des futurs flux de paiements et de frais, sous déduction des provisions pour sinistres survenus et annoncés (Case Reserves) déjà constituées. Ces estimations sont issues des triangles de liquidation des paiements y compris frais établis par date de survenance et par agrément et selon la méthode « Chain Ladder».

PROVISION POUR FRAIS DE GESTION DES SINISTRES (ULAE)

Un montant global a été constitué à ce titre et correspond au coût de fonctionnement du service sinistres de TSM pour 2 années, durée estimée pour la liquidation de tous les sinistres en suspens en fin de période.

Provision pour participation aux excédents

La provision pour participation aux excédents correspond à la part des bénéfices et à la part des excédents prévus contractuellement, à distribuer après l'exercice de référence et imputables à celui-ci.

Primes brutes

Les décomptes définitifs des polices Transport sont traditionnellement établis au début de chaque année. Les différentiels de primes, tant les compléments à facturer que les crédits à rembourser aux clients, sont directement en lien avec l'exercice précédent. En vue d'une correcte délimitation des produits, ces décomptes définitifs établis en début d'année sont affectés à l'exercice précédent par le jeu des transitoires.

Courtages

En vue d'une correcte délimitation des charges, et en lien directe avec le principe de report de primes décrit précédemment, la part des commissions des courtiers calculée sur la part de primes non acquises est reportée elle aussi sur l'exercice suivant. Cette opération a été enregistrée pour la première fois en 2022 par le jeu des transitoires.

Transactions extraordinaires

Au cours de l'exercice 2022, aucune transaction extraordinaire n'est intervenue.

Commentaires sur les opérations hors bilan

Aucune opération hors bilan n'est à relever.

Faits significatifs survenus après la date d'arrêté des comptes

Il n'existe aucun fait significatif survenu après la date d'arrêté des comptes qui pourrait avoir une influence significative sur les comptes annuels de TSM.

Cours de conversion des monnaies étrangères dans le bilan

	31.12.2022	31.12.2021
EUR	0.98955	1.03460
USD	0.92455	0.91390
CAD	0.68275	0.71745
PLN	0.21104	0.22542
GBP	1.11775	1.23370
NZD	0.58705	0.62400
ZAR	0.05435	0.05740
NOK	0.09434	0.10367

Rapport de révision

Rapport de l'organe de révision

à l'Assemblée générale de TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative

La Chaux-de-Fonds

Rapport sur l'audit des comptes annuels

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative (la coopérative), comprenant le bilan au 31 décembre 2022, le compte de résultat, le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels (pages 8 à 17) sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à l'Administration. Les autres informations comprennent toutes les informations présentées dans le rapport de gestion, à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion d'audit sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent, par ailleurs, comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

Responsabilités de l'Administration relatives aux comptes annuels

L'Administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux dispositions légales et aux statuts. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, l'Administration est responsable d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la coopérative à poursuivre ses activités et d'établir les comptes annuels sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si l'Administration a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Pricewaterhouse Coopers SA, avenue C.-F. Ramuz 45, case postale, 1001 Lausanne Téléphone : +41 58 792 81 00, www.pwc.ch

PricewaterhouseCoopers SA est membre d'un réseau mondial de sociétés juridiquement autonomes et indépendantes les unes des autres

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter une anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne de la coopérative.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par l'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes annuels ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener la coopérative à cesser son exploitation.

Nous communiquons à l'Administration ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 906 CO en relation avec l'art 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions de l'Administration.

En outre, nous attestons que la proposition de répartition du bénéfice (page 7) sont conformes à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

PricewaterhouseCoopers SA

Michael Stämpfli

Angela Marti

Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Experte-réviseuse agréée

Lausanne, le 28 avril 2023



3 TSM Compagnie d'Assurances, Société coopérative | Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale



Organes

Conseil d'administration

Nathalie Tissot | Présidente | La Chaux-de-Fonds

Serge Morelli | Vice-président | Paris

Stefan Bichsel | Courtepin

Manuela Surdez | La Chaux-de-Fonds

Yves Mathys | St-Imier

Comité de direction

Martin Geser

Frédéric Juillerat

Philippe Gozel

Romain Joray

Frédéric Morel

Organe de révision

PricewaterhouseCoopers AG | Zürich

TSM Compagnie d'Assurances, société coopérative

Rapport annuel 2022

Siège

TSM Compagnie d'Assurances Rue Jaquet-Droz 43b CH – 2300 La Chaux-de-Fonds Tél +41 (0)32 911 12 12

Cours de Rive 2 CH – 1204 Genève Tél +41 (0)22 819 44 00

Place de la Riponne 1 CH – 1005 Lausanne Tél +41 (0)21 321 42 70

Birmensdorferstrasse 55 CH – 8004 Zurich Tél +41 (0)44 457 20 30

www.tsm.ch

